**Assemblée générale ordinaire :**

**RAPPORT MORAL 2017**

L’assemblée générale 2016 s’est déroulée sous les voûtes des cathédrales troglodytes à DOUE LA FONTAINE, l’assemblée générale 2017 se déroule en territoire mayennais, département dynamique pour son agriculture et son élevage, mais aussi par ses Confréries qui organisent de nombreuses manifestations et ont œuvré pour l’organisation de cette journée, et je les en remercie.

Ce dynamisme montre l’état d’esprit de nos Confréries qui essaient avec leurs propres moyens de faire découvrir et reconnaitre leurs produits du terroir et cet état d’esprit il nous faut le conserver à tout prix.

Malheureusement nous constatons tant au niveau départemental, régional et même national que la déontologie de nos Confréries est mis à mal par des conflits de personnes avec des ambitions démesurées qui desservent leur bon fonctionnement.

Le but de nos Confréries reste sans équivoque, la défense de nos produits du terroir, mais également la convivialité et l’amitié qui doivent êtres les éléments fédérateur et le fil rouge de notre conduite pour préserver nos valeurs, sans quoi nos Confréries ne seront plus représentatives et en mesure d’agir sereinement.

Ne l’oublions pas, nos Confréries sont inscrites au Patrimoine immatériel de l’UNESCO, ce qui nous impose de respecter et faire respecter nos règles au sein de nos Confréries.

Restons vigilant sur ce sujet si nous souhaitons conserver l’image de nos Confréries et assurer leur pérennité qui est fragile.

Ces règles sont respectées dans notre Ambassade, ce qui permet aux membres du bureau et aux membres de Conseil d’Administration de collaborer malgré nos divergences dans une excellente ambiance, mais surtout avec un esprit d’équipe et dans l’intérêt de nos Confréries, ce qui a pour effet de conserver une grande participation à chaque réunion et que chaque membre puisse exposer son idée ou projet en toute quiétude.

Il faut bien reconnaitre que l’abbaye de Saint Florent le Vieil ou se déroule nos réunions ce prête à ce climat de travail.

Je ne peux que me réjouir d’être entouré des membres du bureau et du Conseil d’administration qui me soutiennent énormément en apportant leurs idées et à mettre en place tous nos projets et je tiens à les en remercier chaleureusement.

Je vous demande de les applaudir.

**RAPPORT D’ACTIVITES 2017**

L’année 2017 fût une année très fertile, puisque plusieurs dossiers ont été concrétisés.

Tout d’abord le dossier assurance avec la SMACL, compagnie qui offre des garanties supplémentaires pour un coût moins élevé, il faut savoir que cette compagnie d’assurance couvre la majorité des administrations et organismes public, j’encourage donc les Confréries qui ne sont pas adhérentes à solliciter cette assurance, sachant que chaque Confrérie reste libre de ses décisions.

Suite à une proposition de notre Ambassade, une convention avec la thalassothérapie de Pornic a été signée avec le Conseil Français des Confréries. Quelques membres de Confréries ont profité de cet avantage. La direction de cet établissement souhaite renouveler cette convention pour une année. Le Conseil Français se charge de signer cette convention

Un grand moment en 2017 » le Festival de la Viande » qui s’est déroulé dans le cadre de la Fête de la Gastronomie». Festival qui a rencontré un vif succès, toutes les Confréries participantes ont été enchantées de cette belle journée. Grâce à l’organisation de notre consœur Léone GUILLOU, les Confréries ont été à l’honneur et mise en valeur.

J’en profite pour remercier une nouvelle fois Léone pour son implication et pour l’énorme travail réalisé qui a permis cette belle réussite.

Notre commission sponsors s’est réunie et a demandé au Conseil d’administration de changer son appellation en proposant sa nouvelle dénomination » commission des relations extérieures », proposition acceptée par le Conseil.

Depuis le dernier trimestre 2017, plusieurs membres de cette commission constituent un dossier afin que notre Ambassade soit reconnue par les élus du Conseil Régional de la Région des Pays de la Loire et de leur proposer que nos Confréries participent à diverses manifestations organisées par le Conseil Régional.

Des contacts sont en cours avec les élus pour étudier la faisabilité de ce projet.

Henri-Pierre GAUTIER a proposé et mis en place un calendrier comportant toutes les dates de chapitre connues des Confréries de l’Ambassade pour 2018-2019, que vous devez avoir en votre possession et qui doit vous permettre de planifier vos sorties.

Pour terminer nous avons lancé un projet pour rééditer une plaquette de notre Ambassade, qui sera soumis au CA pour approbation.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une excellente journée.

Le Président

Jean RUAULT